

## Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)

### Six projets retenus pour la région du Bas-Saint-Laurent

#### 2019-2020

Aide financière totale accordée	Partenaires et description du projet	Années financières de la réalisation du projet
1 000 000 \$	<p><b>Expérimentation de différents types de rémunération pour les ouvriers forestiers et suivi auprès des contremaîtres forestiers</b>            Par : Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent</p> <p>Mettre en place trois scénarios pour déterminer les mesures les plus propices au recrutement, à la rétention et au maintien de la main-d'œuvre forestière. De nouveaux modes de rémunération pour les ouvriers forestiers seront expérimentés et leur satisfaction à l'égard de ces modes de rémunérations sera évaluée.</p>	2019-2023
160 000 \$	<p><b>Implantation d'une distillerie à Auclair</b>            Par : 9320-8825 Québec inc. (Distillerie Auclair)</p> <p>Planter une distillerie à Auclair. Le regroupement composé de 42 producteurs acéricoles pourra aménager une usine pour la production d'un spiritueux à base de sirop d'érable industriel inutilisé et d'acquies l'équipement nécessaire à la valorisation de ce produit.</p>	2019-2021
258 000 \$	<p><b>Appui au développement du transport collectif régional et son électrification</b>            Par : Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL)</p> <p>Accompagner les MRC du Bas-Saint-Laurent dans le développement du transport collectif, de l'électrification des transports et de l'autopartage. Les trajets et les horaires du transport collectif intra et inter MRC pourront ainsi être optimisés selon les besoins du milieu, et ce, pour favoriser la mobilité durable.</p>	2019-2021

<p><b>239 000 \$</b></p>	<p><b>Conversion du chauffage au mazout vers la biomasse dans les industries, commerces et institutions du Bas-Saint-Laurent</b>  Par : Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL)</p> <p>Développer une boîte à outils démontrant les avantages de la biomasse pour les entreprises et les industries de la région. Ainsi, ces dernières pourront s'engager dans une démarche de conversion de leur système de chauffage au mazout vers une énergie renouvelable, économique et efficace, soit la biomasse.</p>	<p><b>2019-2023</b></p>
<p><b>363 000 \$</b></p>	<p><b>Création d'une symbiose industrielle et d'un réseau d'acteurs industriels bas-laurentien.</b>  Par : Synergie Matanie</p> <p>Mettre en place d'un réseau permettant des échanges de matières résiduelles, d'énergie et de ressources entre les acteurs bas-laurentiens. La symbiose industrielle permettra de favoriser des partenariats d'affaires dans le but de mieux utiliser les ressources existantes sur le territoire. La synergie ainsi créée encouragera les stratégies de réemploi, recyclage et revalorisation des matières résiduelles.</p>	<p><b>2019-2023</b></p>
<p><b>250 000 \$</b></p>	<p><b>Construction d'un bâtiment accueillant un nouveau procédé de tri des matières recyclables</b>  Par : La Société Vie, intégration, apprentissage pour handicapés V.I.A. inc.</p> <p>Acheter un terrain et construire un nouveau centre de tri des matières recyclables mécanisé de 36 000 pi<sup>2</sup>. Ce dernier sera plus efficace qui répondra aux standards de qualité grandissants du marché. De plus, les travailleurs vivant avec une limitation fonctionnelle auront dorénavant des tâches plus accessibles. Un local sera également dédié à la formation en intégration sociale et à la sensibilisation des citoyennes et des citoyens.</p>	<p><b>2019-2022</b></p>
<p><b>Total accordé : 2 270 000 \$</b></p>		<p><b>2019-2023</b></p>

*Source : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation*

*Novembre 2020*

## Priorités régionales en lien avec les projets retenus

1. Agir pour l'attractivité de la région.
2. Agir pour l'équité entre les personnes et les collectivités en s'assurant de placer le développement social au cœur de la vitalité et de l'occupation des territoires.
3. Agir pour un environnement sain et une vie de qualité.
4. Agir pour un entrepreneuriat et une main-d'œuvre dynamiques et diversifiés.
5. Agir pour la vitalité des communautés rurales.
6. Agir pour faire du Bas-Saint-Laurent un leader innovant dans ses domaines identitaires tels que le bioalimentaire, le forestier, le maritime et l'eau, la tourbe, l'environnement et les énergies vertes et renouvelables.